

**CANADA**

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

District de Montréal

No : **R-3709-2009**

**Agence de l'efficacité énergétique**

(ci-après nommée l'AEÉ ou l'Agence)

Demanderesse

et

**Groupe de recherche appliquée en  
macroécologie**

(ci-après nommé le GRAME)

Demandeur statut  
d'intervenant

**DEMANDE D'INTERVENTION DU GRAME**

*Demande relative à l'approbation annuelle du budget 2010-2011 des programmes et des interventions de l'Agence de l'efficacité énergétique  
(R-3709-2009)*

AU SOUTIEN DE SA DEMANDE D'INTERVENTION, LE GRAME SOUMET RESPECTUEUSEMENT CE QU SUIT :

**I. Nature de l'intérêt et représentativité**

1. Le 2 octobre 2009, l'Agence de l'efficacité énergétique (AEÉ) dépose à la Régie une demande relative à l'approbation annuelle de son budget 2010-2011 pour les programmes et interventions qu'elle doit couvrir et réaliser ;
2. Dans sa décision procédurale datée du 16 octobre 2009, la Régie donne instruction à toute personne intéressée à participer à l'audience publique portant

sur la demande R-3709-2009 de faire parvenir leur demande d'ici le 30 octobre 2009. Le GRAME introduit la présente demande d'intervention à ce titre ;

3. À titre d'intervenant et dans une optique d'intérêt public, le GRAME désire contribuer activement à l'examen de la demande de l'Agence de l'efficacité énergétique relative à l'approbation de son budget annuel 2010-2011 ;
4. Le GRAME est actif dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et des transports dans une perspective de développement durable, depuis vingt (20) ans ;
5. Ses représentants ont participé, depuis 1998, à cinq groupes de travail dans le cadre des processus canadien et québécois de diminution des émissions de gaz à effets de serre. Ils siègent régulièrement à des comités rassemblant des représentants de divers paliers de gouvernement, des industriels, des ONG. Le GRAME mène des projets de recherche et est impliqué, de manière parallèle, dans l'action communautaire et l'éducation relative à l'environnement (campagne ClimAction, organisation de colloques, présentation de conférences) ;
6. Une équipe de chercheurs du GRAME, sous la direction de M. Jean-François Lefebvre, a été engagée en 1999 et 2000 par le ministère des Transports du Québec et le ministère de l'Environnement du Québec avec le statut d'experts chargés de l'appui à la recherche et à la rédaction du rapport du groupe de travail sur les transports et les changements climatiques ;

## **II. Motifs à l'appui de l'intervention**

7. Par ses interventions à la Régie, le GRAME s'est toujours efforcé d'intégrer des préoccupations de développement durable aux décisions, notamment par la prise en compte des impacts environnementaux des différentes filières de production d'énergie ;
8. À la Régie de l'énergie, le GRAME s'est notamment impliqué dans différentes demandes d'Hydro-Québec Distribution, d'Hydro-Québec TransÉnergie, de la Société en commandite Gaz Métro et de Gazifère Inc., ainsi que dans la demande de l'Agence portant sur l'approbation du premier Plan d'ensemble en efficacité énergétique et nouvelles technologies (R-3671-2008) ;
9. Dans la présente demande, l'intérêt du GRAME vise à assurer le respect des considérations environnementales et de développement durable dans la prise de décisions portant sur l'approbation du budget annuel 2010-2011 de l'Agence;

### **III.Enjeux abordés et conclusions recherchées**

10. Le GRAME compte aborder certains des enjeux décrits dans la décision D-2009-137, soit ceux énumérés succinctement ci-dessous, tout en restant dans le champ d'expertise de la promotion de l'efficacité énergétique, de la réduction de la consommation d'énergie dans le domaine des transports et des nouveautés en recherche et développement dans le domaine des bâtiments :

- Objectifs annuels d'économie d'énergie 2010-2011;
  - Adéquation des objectifs et des cibles de la Stratégie énergétique du Québec ;
  - Adéquation des objectifs et des potentiels d'efficacité énergétique des carburants et combustibles.
- Programmes et interventions retenus en 2010-2011 et modifications apportées : Seront revus par le GRAME, à la lumière des modifications apportées par l'Agence depuis le dépôt du premier plan d'ensemble, les programmes offerts, incluant l'enjeu relatif aux coopératives d'habitation, les essais techniques en cours par l'Agence portant sur la compartimentation et le reconditionnement des fenêtres, de même que ceux portant sur le transport ;
- Les indicateurs de performance 2009-2010 et 2010-2011 : Le GRAME analysera les indicateurs ayant un lien avec ses intérêts;
- La rentabilité des interventions retenues en 2010-2011 et les tests utilisés et résultats ;
  - La rentabilité prospective et réelle ;
  - Les coûts évités des carburants et combustibles.
- L'évaluation et le suivi des programmes et des interventions : Seront revus par le GRAME, l'évaluation et le suivi des programmes et des interventions de l'Agence ;
- Le suivi des décisions antérieures de la Régie : Le GRAME procédera à une analyse du suivi de certaines décisions antérieures de la Régie, conservant une approche en fonction de ses intérêts ;

#### **IV. Présentation de la preuve et argumentation**

11. Dans une perspective de développement durable, compte tenu des préoccupations économiques, sociales et environnementales en jeu, le GRAME désire participer activement à l'analyse de la présente demande, à l'audience publique ainsi qu'aux démarches et étapes subséquentes, s'il y a lieu ;
12. Le GRAME compte sur la collaboration de son directeur intérimaire, monsieur Jonathan Théorêt, qui détient une formation en administration des affaires, en plus d'avoir orienté sa carrière en gestion environnementale;
13. Également, le GRAME retient les services de madame Nicole Moreau, analyste en environnement et énergie, comme analyste pour la présente demande. Madame Moreau ayant œuvré dans un cabinet d'avocats à titre d'analyste en énergie, ressources naturelles et environnement et possédant une formation professionnelle dans ces domaines, le GRAME soutient qu'elle est en mesure d'apporter une contribution spécifique et différente en cette matière ;
14. Le GRAME entend retenir les services d'un ou deux experts, qui seront précisés dans la demande d'intervention amendée, et déposera une demande de reconnaissance de statut d'expert, conformément à l'article 29 du Règlement sur la procédure;
15. Enfin, le GRAME entend aussi faire témoigner, s'il y a lieu, un représentant de la FECHIMM, à titre de témoin ordinaire, pour l'examen de la présente demande, concernant le volet sur les programmes touchant les ménages à faibles revenus;

#### **V. Frais, budget de participation et communications**

16. Conformément à l'article 36 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, le GRAME demande à la Régie que lui soient remboursés les frais encourus pour sa participation à titre d'intervenant à la présente demande ;
17. Le budget de participation sera déposé en annexe de la demande d'intervention amendée, qui sera déposée dans les plus brefs délais ;
18. Aux fins de communications, le GRAME apprécierait que toute correspondance en rapport avec la présente demande soit acheminée à la procureure soussignée, avec copie au directeur intérimaire du GRAME, aux coordonnées suivantes :

**Me Geneviève Paquet**

327, boul. Curé-Labelle, Suite 104

Fabreville, Qc H7P 2P2

Tél. : 514-353-6796

Télécopieur : 514-352-6796

Adresse électronique : [genevieve\\_paquet@videotron.ca](mailto:genevieve_paquet@videotron.ca)

**Monsieur Jonathan Théorêt (directeur intérimaire)**

Groupe de recherche appliquée en macroécologie

800, rue Sherbrooke, bureau 213

Lachine, Qc H8S 1H2

Tél. : 514-634-7205

Télécopieur : 514-634-7204

Adresse électronique: [grames@videotron.ca](mailto:grame@videotron.ca)

19. Le GRAME considère que sa participation sera utile et pertinente à l'audience R-3709-2009;

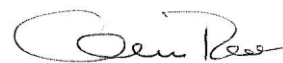
20. La présente demande d'intervention du GRAME est bien fondée en faits et en droit.

**POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE :**

**D'ACCUEILLIR** la présente demande d'intervention;

**D'ACCORDER** le statut d'intervenant au GRAME pour la demande R-3709-2009.

Montréal, le 30 octobre 2009



---

**Geneviève Paquet, LL.B.**

**Procureure du Groupe de  
recherche appliquée en  
macroécologie (GRAMÉ)**